

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **25 (1941)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 25^e ANNÉE

N° 2

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 15 Mai 1941.

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

MARMOTTES DANS LE JURA.⁽¹⁾

(SUITE)

Sous le titre „Une marmotte au Mont-Racine” nos journaux locaux ont publié le communiqué suivant: „M. Louis Boss, garde-chasse auxiliaire et chasseur à la Sagne, a trouvé, mardi 13 novembre 1934, près du Mont-Racine (alt. 1442 m.) „le cadavre d'une marmotte, lequel fut envoyé à l'Inspectoral de la chasse.”

D'autre part, un ami, connaissant très bien la contrée, m'a raconté que des Sagnards ont relevé une marmotte morte dans la Côte des Crêtes, près du sommet de cette côte qui de Marmondu (Vallée de la Sagne) s'en va aux Cucheroux. Le sentier passe entre les points 1389 et 1401 de la carte au $\frac{1}{25000}$. (feuille, Coirane"). Il s'agit très probablement d'un seul et même animal. Mais d'où provenait cet animal?

En automne 1934, M. à Ballhey-Jeanlet, habitué de la région de la Bourne, me dit que le vacher Martinet des Grandes-Cœuvres, a vu, dans le courant de l'été 1934, des marmottes dans le pâturage; comme il n'y est pas actuellement, vu la saison, il faut attendre son retour en mai prochain, pour obtenir des renseignements plus détaillés.

Nos lecteurs se souviendront que le "Rameau de Sapin", à maintes reprises, a parlé de la présence de ce rongeur alpin dans les Jura neuchâtelois et vaudois: 1914, p. 47; 1915, p. 9; 1916, p. 7; 1931, p. 2 et 3.

Rappelons que feu le Dr Desor, habitant en été à Combe-Varin (grand domaine à l'extrême ouest de la vallée des Ponts et à 1 km. au-dessus du village de Marraig), avait tenté l'acclimatation de la marmotte dans les Rochers des miniers, sur Marraig.

Louis Favre en parle dans le Musée neuchâtelois, de 1902, p. 8 et suiv., signalant dans ses „Souvenirs de Combe-Varin, l'introduction de marmottes dans la région et le

1) Voir „Rameau de Sapin” 1914, p. 23, 30, 47 — 1915, p. 5 et 9.

Dr Guillaume nous écrivait en 1915 : „Tout ce que je puis vous dire, c'est que Dr Desor chercha à acclimater la marmotte dans la période 1861-69. Pendant quelques années on en vit dans la région de la Côte qui borde la propriété de Combe-Varin, puis elles disparaissent, on leur faisait la chasse.“ La marmotte du Mont-Racine ne saurait provenir de cette souche, bien trop ancienne.

La colonie de marmottes installée dans les éboulis du fond du Creux-du-Van, voyait au printemps, dans sa période de prospérité, de ces rongeurs isolés, des mâles émigrer à la base des Rochers de Treymont, au lieu dit la Brûlée, sur le plateau du Lessy, sous le mont Baudry, d'autres atteignirent l'angle N-O du pâturage de la Grand'Vey. Des individus plus entreprenants vinrent se faire tuer dans la région du Soliat, près de la ferme du Sétif sur Travers et même jusqu'au Creux de la Pey (4 juin 1908), rième le Mont-Aubert, au bout du Vallon des Rochats ; les plus hardis ont peut-être atteint les Rochers du Plan de Savaux et ont pu contribuer à la formation de cette colonie, laquelle existait encore en 1930.

Nous revenons à notre marmotte du Mont-Racine. En 1920, dans une confébulation, le garde-chasse officiel Bagnin, sur les instances d'un habitant des Ponts-de-Martial, avait adressé une demande au Chef du département de l'agriculture, dont dépendait alors la „chasse“, de capturer au Creux-du-Van quelques marmottes, pour tenter un essai de peuplement au Bois des Salles.

L'autorisation de capturer a-t-elle été accordée ? Nous ne l'avons jamais su. Depuis lors, si maintes reprises, le bruit se répandit qu'il y avait des marmottes dans ces parages ; même un garde-chasse auxiliaire de la contrée, et habitant un hameau voisin des Ponts-de-Martial, soutenait fermement qu'il avait vu une famille de marmottes dans la dépression d'un emposieu !!?

D'autre part des promeneuses et des promeneurs de Touchatet affirment avoir entendu et reconnu le coup de sifflet strident de la marmotte pour l'avoir perçue maintes fois dans les environs de Wengen (Oberland bernois) et dans d'autres endroits de nos Alpes. Ces dires et ces observations paraissaient confirmer la présence de marmottes à l'extrême ouest de la vallée des Ponts ; puis ces rongeurs se seraient multipliés et dans leurs divagations auraient atteint les parages du Mont-Racine.

En juillet 1935, Dr A. Martey-Jeantet, du Locle, qui n'avait cessé de s'intéresser à la présence de marmottes dans les parages de la Tourne, nous écrivait : „D'après les renseignements donnés par Dr Martinet, vacher des Grandes Caures, la colonie de marmottes était d'abord stationnée sous les Grandes Roches des Cucheroux, propriété de Dr A. Bregnet de Baudry, mais ces animaux, dérangés par de trop nombreuses visites, pourchassés par des enfants, émigrent près des Grandes Caures, dans la côte rocheuse dominant au nord la petite Sagneule et cela dans le courant de l'été 1934. C'est alors que Dr Martinet les aperçut pour la première fois, il les revit en automne 1934 et au printemps 1935 ; il ne put indiquer le nombre des animaux observés, mais disait-il, il y en avait plusieurs. — Mais chose curieux ces marmottes faisaient bon voisinage avec une famille de blaireaux qui avaient leur tanière dans la même côte.“

„Encore un petit fait : les habitants des Grandes Caures avaient l'habitude de mettre

„leurs déchets de cuisine (feuilles, pelures, tronçons, etc.) sur le pâturage aux abords des roches où les marmottes venaient les manger.”

En septembre 1935, le „Rameau” reçut une communication „Ses marmottes du Mont Racine”; nous en donnons ci-après des extraits : „Le berger d'un des chalets d'alentour, ancien chasseur, ainsi que les membres de sa famille ont eu l'occasion au printemps 1934, d'entendre siffler les marmottes et de les voir s'ébattre le matin dans le pâturage. Son témoignage corroboré par celui d'un voisin n'ayant pas vérifié, tous deux étant d'anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture de Cernier. Désirant m'assurer de l'exactitude du fait, je commençai par repérer les terriers de ces animaux, puis, me dissimulai à distance, pour les surprendre dans leurs ébats. Mais rien, les lieux paraissaient vides, les terriers fraîchement creusés avaient 5 ou 6 ouvertures bien nettes, attestant la présence d'animaux; de plus les déchets gravant du creusement, rejettés sur la pente, formaient, en-dessous un remblai d'au moins un mètre cube.

„Ces bêtes intelligentes avaient su choisir leur station; soit une bordure de rochers, formant ciel, de l'étage séquonien à statification horizontale, coupé à l'intersection du sol par un lit marneux, épais de 30 à 40 cm, matière facilement délitable, qui elles affaiblissent selon leur instinct.

„Aux alentours, sous bois, couraient de nombreuses sentes droites, bien foulées et sans végétations”..... Ed. Jean Richard.

(A suivre)

LES MARMOTTES DU CHASSERON.

(SUITE)

Encore des renseignements concernant l'acclimatation des marmottes au Chasseron, dans les parages de la Ferme de La Deneyriaz. Pendant plusieurs années, ces animaux paraissaient disparus. - Au printemps 1924, des promeneurs trouvèrent dans une citerne de la Grandsomaz, montagne à l'ouest du Chasseron, une marmotte noyée; preuve que l'espèce existait encore dans la contrée. A la mi-juillet, un ami alpiniste m'écrivait qu'il avait perçu, au Chasseron, le sifflement caractéristique de la marmotte; de plus ces animaux ont émigré du Chasseron, par la Grandsomaz et les Cernets, dans les rochers de la Vaux, distants de 6 km. de La Deneyriaz.

D'après une communication orale que m'a faite l'inspecteur de Suze, de Chigny, à Planeyse, le 22 novembre 1930, l'origine des marmottes du Chasseron serait : „Une personne de St-Croix possédait un couple de marmottes. Le mâle s'étant échappé, errait dans la rave, une locataire survint voir la bête, poussa des cris d'épouvante. Un homme accourt et transperce la pauvre bête d'un coup de fourche. Sa survivante, qui était portante fut transportée vers les Deneyriaz. Ses descendants firent souche, ce fut là la vraie origine de la colonie des marmottes du Chasseron. Il est probable que des émigrantes ont formé le groupe de La Vaux, à la sortie des Gorges de la Bœta-Païssa. 1936. A la mi-juin, au Chasseron, côté de St-Croix, j'observe assez longuement une belle marmotte.

D. P. Beau.

(A suivre)

1) Voir „Rameau de Sapin” 1916, janvier, p. 7. - 1931, p. 1; 1933, N° 2, p. 11.

CHANTS D'OISEAUX.

(SUITE)

1938 - Rouge-gorge familier. Du 10 au 19 novembre chaque après midi, un ind. laisse entendre son chant dans mon jardin.

1939 - Pinson des arbres - dès le début de février, timides essais de chant, puis notes plus amples, vers le 12-14 chant complet.

Mésange grande charbonnière - chant général dans le Vignoble neuchâtelois, depuis la mi-février.

Merle noir - perçue les sons indistincts émis par un ♂, le 5 janvier, le 10 ces sons ont gagné en netteté; le 26, plein chant.

Sittelle fozchepot, aux Allées, 27 mars, un ♂ siffle avec vigueur.

1940 - Més. gde. charbonnière - tintinnabule dès le 5 février.

Merle noir - le 25 février, vers 18 h. un coin du toit de la maison Perrin, au haut de l'avenue de la Gare, Colombier, un mâle siffle.

Pinson des arbres - le 29 après midi, entendu aux Allées le chant de trois mâles.

Mésange bleue - mars 14, un ♂ lance aux Allées de Colombier, ses gais appels printanniers.

Rouge-queue noir (titus) - mars 23, 24, fin de l'après midi, cris d'un ♂ dans les vignes d'Auvérnier, entre le Creux des Grenouilles et la Vigne Ronde.

Fauvette à tête noire - fin mars et premiers jours d'avril, cris d'un ind. dans le verger de la Cure à Colombier et au bas de l'allée du Port chant du mâle, taillis de la Réserve.

Observer.

OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

1940. - Janvier. - Dès le 6 et aussitôt que la vague de froid se fit sentir, on observait pêle-mêle bien des espèces dans la baie d'Auvérnier, le long des Riaux, devant la Serrière et jusqu'à la baie de l'Escole : nombreuses rieuses et foulques macroules, de beaux groupes de canards morillons, reconnaissables à leur huppe noire et à leurs flancs d'un blanc pur : une autre fuligule visible à sa tête et le hant du cou, d'un rous marron ; des poulets mâles avec les plumes du milieu de la queue prolongées et effilées ; quelques colverts. Un bon observateur m'a signalé la présence de canards siffleurs ou sarcelles doubles à la tête d'un rous-pâle ; des grands sonneurs ont aussi été observés.

À la mangeoire, beaucoup de moineaux, ayant bon appétit, deux fringots, trois merles noirs, dont un mâle âgé au bec jaune-orange, une femelle et un juv. ♂ de 1933 dont le bec est encore brun-foncé, jaunissant quelque peu sur les bords des mandibules (31 janvier). J'observe encore quotidiennement 30 à 40 ♂♂ pinsons des arbres et depuis l'automne 1939 une femelle isolée.

Février 9, durant 2 ou 3 jours, observé à Peseux un petit vol de pinsons du Nord ; quelques ind. de cette espèce sont observés aux mangeoires, dans la région du Vignoble (W Pomey) - 9, vers midi, passage d'un volier de 5 hérons cendrés, se dirigeant O.-E.

Mars 1, près de Grand Champ-Arcuse, observé quelques étourneaux (M^e W). (A suivre)

LA BAIE D'AUVERNIER.

1876-1930.

(Suite et fin.)

1931.- Février 28, sur la balustrade du débarcadère, à Auvernier, une centaine de mouettes adultes, la plupart avec capuchon complet, quelques-unes à tête mouchetée, et 2 ou 3 juv.
1930.- Mars 11, 16, 18, observé une cinquantaine de gueux avec un capuchon à différents stades de développement ; 23, diminution des hivernantes. - Avril 2, 3 et 6, observé quelques ind. isolés dans la baie.

La " Tribune de Genève" du 30 avril, communique que l'on a trouvé aux Eaux-Vives une mouette annelée porteuse d'une bague de la station ornithologique de Sempach Juin 22, retour des places de nichée, groupe d'une douzaine. - Juillet 2, 6, 9 et 26, observé groupe d'une centaine. - Septembre 1, à Auvernier, 2 rieuses. - le 7, une vingtaine. - le 18, soixante gueux. - Octobre, leur nombre a augmenté. - Décembre 7, temps doux, soleil, aucune mouette en vue.

1932.- Fin janvier, 120 à 125 rieuses, toutes à queue barrée, aucune ne montre trace du capuchon. - Mars 24, complé 180 rieuses ; le 25, elles sont parties. - Avril, observé seulement des rieuses non-adultes. - Mai, "Bos Oiseaux" ¹⁾ communique que dans un nid flottant, on a trouvé 2 œufs - le 8 juin, un second nid contenait un seul œuf ; ces nids étaient placés au bord d'un petit lac. - Juin 26, 27, quelques ind. retour des places de nichée. Sept. 24, vu les premières juv. de l'année : au-dessus tête brun-grisâtre dos parsemé de taches brun-fauve, queue barrée brun-noir, bec jaunâtre à extrémité foncée ; octobre 20, même observation ; 29, vol de rieuses sur un paysan hersant un champ aux îles de Reuse.

1933.- Mai 5, pas de mouettes en vue ; le 9, observé une dizaine de gueux. - Août 22, quelques centaines de mouettes en migration. - Octobre 28, env. 500 rieuses suivent les sillons que forme un tracteur (Près de Reuse).

1934.- En avril, peu de mouettes dans la baie ; le 26, une centaine au port d'Auvernier. - Observé les premiers juv. 1934, en décembre.

1935.- Mars 12, les rieuses se tiennent en groupes bien distincts, capuchon complet ; 18, leur nombre a diminué, celles qui restent ont les ailes mouchetées et la queue barrée ; 24, même observation. - Avril 1 et 4, aucune rieuse en vue ; le 11, une quinzaine dans le port. - Mai 27, une seule dans la baie. Juin a ramené les nichereuses ; le 30, 200 rieuses sur la balustrade du débarcadère, à Auvernier ; juillet 16, une soixantaine d'ind. au même endroit. - Août 31, au commencement de l'après midi, plusieurs centaines de mouettes s'abattent sur le lac, dans la baie d'Auvernier ; en nageant, elles se dirigent dans la direction de l'embarcadère de la Reuse ; puis s'envolent, reviennent en arrière, pour reprendre le même chemin. Ces oiseaux devaient picorer à la surface de l'eau les insectes divers. Après une heure de ce manège, ces oiseaux s'élèvent en masse dans les airs, puis disparaissent vers l'ouest.

1) Voir, "Almanac de Sapey" 1940, N° 3 p.

1936.- Mars 12, une centaine à Auvernier ; le 20 seulement 50 ind. ; 6 avril, observé 5 ou 6 au vol, le 15, aucune en vue. Mai 8, 16. au sol 10-12 ind. devant Auvernier - Juillet 25, 26, à Auvernier, observé une vingtaine de pieuses ; dont 5, leur nombre a notablement augmenté.

1937.- 7 mars, une seule mouette isolée avec capuchon ; le 20, elles ont quitté leur station d'hivernage. - Avril - mai, observations régulières de quelques ind. erratiques. Juillet 1, une seule pieuse dans la baie ; puis les 8, 10, 12, observé 15 gueux au vol ; 20 à 17 h. passage d'un vol de 50, des migratrices peut-être ? - Dès 8, nombre de pieuses en augmentation ; groupe de 250 ind. à Auvernier ; observé 2 juv. 1937 - A la fin de novembre les mouettes suivent les laboureurs aux Prés de Reuse.

1938.- Février 9, très nombreuses le long des rives de la Baie. - Mars 18, les pieuses se rassemblent en vue du prochain départ, compté environ 250, d'Auvernier à Sennières - Avril 6, une vingtaine au large ; 9, observé 5 ou 6 juv. 1937 ; 12 et 27, observé quelques groupes de passage ; mai 10 et 17, aucune mouette en vue. - Dès le 20 juin, des oiseaux égrenés reparaissent le long de la rive. Juillet 12, observé 30 gueux ; le 27, 50 ind. et le 29, environ 90 mouettes, la plupart avec le capuchon encore bien marqué. Novembre 12, observé à Auvernier, 10 à 12 pieuses de l'année.

1939.- Février 25, observé posées sur la bâtière du débarcadère, à Auvernier, 182 pieuses ; un peu plus loin, à l'embouchure du ruisseau des Allées, une douzaine de gueux avec des foulques, l'un d'eux a un capuchon bien formé ; 28, à quelque distance de la rive se tiennent deux groupes de pieuses, ces ind. sont serrés les uns contre les autres ; dans l'un des groupes, une seule pieuse avec le capuchon foncé. - Mars 30, dans un volier de 50 ind. observé 12 juv. 1938. - Avril 2, observé une pieuse isolée ; le 16, un ind. en complète livrée de noces, capuchon bien formé - Juin 28, aperçu la première mouette retour des places de nichée dans le port d'Auvernier ; puis une seconde au vol. Juillet 10 et 11, quelques-unes au vol dans la baie. - Septembre, dès le commencement du mois, une vingtaine stationnent régulièrement sur le môle à Auvernier ; le 20, compté 51 mouettes en plumage d'adulte, mais aucun juv. 1939 ; le 24, à Auvernier, dans le port une dizaine juv. 1939.

L'étude que nous poursuivons nous amène à la sous-famille des Sternes caractérisées par leurs longues ailes, leur queue fourchue et leur façon de voler, ce qui permet de les désigner sous le nom d'Hirondelles de mer.

La plus grande espèce de ce groupe, la Sterne caspienne ou Hirondelle de mer. Paschgrava a fait autrefois sur notre lac et sur celui de Morat quelques zones apparitions. Nous avons pu observer ce bel oiseau le 26 septembre 1890, une quinzaine de ces grandes sternes, poussant leurs cris discordants, s'ébattaient entre la pointe du Sérail et Bosphore, rive européenne de l'extrême sud du Bosphore, à Constantinople.

« Nos Oiseaux » N° 1-2, 1938, signale cette sterne survolant la rade de Genève.

La Sterne fluviale (S. hirundo) ou St. de mer Pierre-Jarín, apparaît régulièrement sur les rives de notre lac. Cette espèce y niche parfois. Dans nos notes nous relevons : 1908, 15 avril ; 5 mai, Baie d'Auvernier, quelques ind. au vol.

1909, 12 et 22 avril, " " " " "

1911, 8-10 mai, quelques ind. posés sur les balises à l'entrée du canal de la Broye.

1915, en juillet, signalées devant St. Culin (D^r. Konga) ; 30, un ind. entre Estavayer et St. Culin (Bérolle). 11 novembre embauchure du Canal de la Broye (Nos Oiseaux)

1921, 31 mai, on observe pendant quelques jours, des hirondelles de mer Pierre Garin survolant la baie de l'Evole. - 25 juin, 2 sternes au vol et le 26, une seule (Duvernier)

1924.- „l'Ornithologue“ dit : l'on a compté 7 nids de sternes, sur le grand môle de la Broye, 25 juin 1924, contenant chacun un œuf. Mais ces nids furent enlevés par les vagues.

1934.- le 26 juin, M^r. Joseph Jacot Guillarmod, me racontait que dans le courant du mois, il avait vu sur „l'Ile aux mouettes“ des poussins venant d'éclore, et qui il croyait qu'il avait vu de jeunes mouettes. Je n'étais point de son avis et opinais pour des poussins de sternes. En effet, le N° d'août de „Nos Oiseaux“ mentionnait qu'il s'agissait de poussins de sternes fluviaires (St. Pierre Garin). Autrefois, l'île mentionnée ci-dessus, lorsque les eaux étaient basses, donnait asile à une colonie de St. Pierre Garin, dont les œufs étaient confondus avec ceux de la rieuse et de là le nom „d'île aux mouettes“, désignant cet îlot. Actuellement je suis encore en possession de 2 œufs, ramassés dans cet endroit. - Il en est de même pour les œufs déposés sur la grève, près de Portalban. Ce sont aussi des œufs de sternes.

Une espèce rare chez nous est l'Hirondelle de mer Stansel (St. anglica,) observée par A. M. D. le 27 sept. 1920, dans un vol rapide, 2 ind. juv. 1920, passent Chez-le-Bart (Bérolle). - Une seconde observation, le 17 juillet 1938, dans le Buggerbucht près de Schmerikon lac de Zurich (O. B.)

Une dernière espèce est la Guifette noire ou Hirondelle de mer épouvantail, en plumage de noces à la tête, le cou, la poitrine, ainsi qu'une partie de l'abdomen d'un noir noir, tandis que le dos et la partie postérieure vers l'épaule est d'un noir cendré; la queue blanche; le bec et les pieds rouges; l'iris noir. Cet oiseau chasse comme l'hirondelle, rasant l'eau et faisant des crochets. L'espèce est de passage régulier sur notre lac, voici quelques notes :

1907, 6 mai, devant l'embauchure de l'Arense et au milieu du lac nombreuses sternes épouvantails chassant.

1908, 4 mai, nombreuses vers le milieu du lac; le 2 juin compte une centaine de ces

1909, 5 », même observation. sixaues.

1910.. 24 Sept. très nombreux à l'embauchure de la Thièle, à Jverdon.

1911.. 25 et 26 Sept., 3 et 5 ind.; 28, une douzaine; 29, observé des groupes de 6 ind.; 30, 2 ind. baie d'Duvernier; 6 octobre, un ind. près Serrières. Les 6, 9 et 12 octobre, des retardataires sont encore signalés.

1913.. 13 sept, un ami me communique que les sternes épouvantails sont signalées devant Bonaz et le plein lac.

1915.. Juillet, observées entre Chez-le-Bart et Estavayer.

1919.. Avril 1, 2, passages de quelques guifettes noires. - Mai 28, après midi, observe 14 ind. au vol dans la baie du Petit-Portaillod; tout en pêchant, nous observons leurs allées et venues. Vers 18 h. 30, passe un vol d'une cinquantaine de ces sternes épouvantails, vol dir. E.

1920.. 25 sept., observé devant Estavayer quelques guifettes noires sur les „rions“ (morceaux de

liège soutenant les filets).

1923.- 17 juin, quelques guifettes dans la Baie. - 28 sept. observé devant Marigny, 1 juv. 1923.

A. - M. D.

En terminant cette étude, reportons-nous à nos indications antérieures, certaines espèces que nous considérons comme „hôtes habituels“, doivent actuellement être classées parmi les hôtes fugaces, ainsi la pie-grièche écorcheur est disparue depuis l'enlèvement de la haie de prunellier épineux (épine noire) et d'aubépine (épine blanche) qui bordait à l'ouest le chemin des champs, devenu „route de grand trafic“ - à Chavornier au Bas des Allées - ; puis la bergeronnette grise et le pipit-spionelle quittent la rive, reculant devant les roseaux envahisseurs ; la multiplication de la foulque inquiète le rôle d'eau, la poule d'eau aux piedsverts l'imitera et pour la même cause sûrement, le canard colvert abandonne la Réserve.

Le héron blongios, les roussettes turdoïde et offavatte, après bien des années d'habitat régulier ont à leur tour disparu, trop d'allées et venues provenant de l'activité des occupants des maisonnettes sisées en pleine roselière.

Nous laisserons cette bande de terre en bordure de la Baie aujourd'hui défigurée par des constructions diverses, des plages ! Adieu, la sauvagerie de ses recoins, où l'on se promenait ; il y a quelques lustres encore, sans rencontrer un être humain, c'était la paix célébrée par des chants d'oiseaux : sifflet du merle, de la mésange charbonnière, appel joyeux du pinson des arbres, chant pointu du troglodyte, raucalement du ramier ; de temps à autre, passait à la lisière de la forêt un juvénile déroulant les courbes de son vol, glissant les ailes fermées, puis remontant et glissant encore tout en faisant entendre son cri précipité, aigre musiquette à 3 notes ; encore des jodelles rentrant du large, ramaiant vigoureusement, tendant le cou, rentrant le cou, comme au commandement : „une, deux, une, deux ; parfois un héron cendré apparaissait dans le lointain porté par ses lourdes ailes, les pattes pendantes comme des branches cassées.

Au printemps l'on entendait le tambourinement du pic épeiche et le doux cri d'appel du loriot. Ce que l'on n'entendra plus près d'Uverney, ce sont : le coassement de la grenouille verte dans les phragmites bordières ; les concerts lointains par les crapauds sommeurs à l'abdomen orange ; la sonore clochette du crapaud commun et le soir, partant du pied des murs de signes l'appel flûté du crapaud accapheur.

Ce que l'on n'observera plus, les gaulles étant disparues, ce sont : les aralesques du gyrym tournoyeur, le patinage de l'hydromètre, les plongeons des myliques grands et petits, les bordées du notonede glauque, cette punaise à aripons mangeant sur le dos à l'aide de ses pattes postérieures très allongées, les autres très courtes restant repliées contre le corps, mais prêtes à happer la proie rencontrée.

A. - Mathey Dupraz.

A PROPOS DE VIPÈRES.⁽¹⁾

(SUITE)

1938.- Les journaux du 20 septembre relatent que depuis le commencement du mois, un habitant de la Coudre, p St Blaise, pourchasseur de vipères dans ses moments de loisir à capturé 29 de ces reptiles, tous remis au poste de police.

Malgré le froid et la pluie, deux habitants de Martel-Dernier ont capturé l'un 11, l'autre 10 vipères à la fois. Ces reptiles s'étaient sans doute rassemblés en peloton pour passer la mauvaise saison (Feuille d'avis des Montagnes 9.8.39)

1940.- Sur Vigneules, près de Bièvre, un promeneur se trouve subitement en présence d'une vipère, laquelle fut capturée, la bête mesurait 71 cm. de longueur (Feuille d'Avis du 27 mars). Dans l'après-midi ensoleillé du 1^{er} avril, un garde-façadier a capturé au-dessus de Fontaine-Duché, p. Neuchâtel, en suivant la ligne électrique à haute tension, cinq vipères. Ses deux plus grandes mesuraient 65 cm. - 2, aux environs d'Hauterive un promeneur tue 3 vipères mesurant respectivement 57, 68 et 70 cm. de longueur. - 10, dans les parages des Buges (Gorges de l'Aireuse, rive gauche) au-dessus du Gor de Braye, un passant observe une belle vipère. Le 7 mai, un citoyen capture près de la ligne du chemin de fer à la Raserelle une vipère de 50 cm. de longueur. Novembre 15, un promeneur observe, au-dessus de Neuchâtel, une grosse vipère se chauffant au soleil.

Obs.

DE LA PRÉPARATION DES VIPÈRES.

„ Cette préparation consiste à faire sécher les vipères pour pouvoir les garder et les mettre en poudre quand on voudra. On choisira des vipères les plus grosses et les plus vives au printemps et en automne, on en coupera la tête, on les écorchera, et l'on séparera les entrailles, on lavera les troncs dans l'eau, on les attachera à une ficelle, et on les mettra sécher, pendues en un lieu sec, on amassera aussi les coeurs et les foies, et on les fera sécher de la même manière.

„ On séparera la graisse des intestins et on la fera fondre dans une écuille sur un peu de feu, on la coulera avec expression au travers d'un linge fin pour la purger de ses membranes, et étant refroidie, on la versera dans une bouteille de verre pour l'y garder; elle est liquide comme de l'huile à cause de la quantité du sel solatil, qui excède de beaucoup les graisses des autres animaux.

„ Quand on veut conserver longtemps entiers les troncs, les coeurs et les foies des vipères secs, il est bon de les sindre légèrement avec du baume du Pérou, car il empêche que les vers ne s'y mettent.

„ La poudre de vipères se fait tantôt en pulvérisant les troncs de vipères seuls, et tantôt en y ajoutant leurs foies et leurs coeurs; elle est meilleure de cette dernière manière, mais elle ne peut pas être gardée si longtemps que lorsqu'on la fait

1) Voir „ Rameau de Sain ” 1940, N° 3, p. 35.

, avec les troncs seuls, à cause que les soies et les coeurs étant graisseux ou huileux, la font rance et les vers s'y engendrent. La poudre de vipères est propre pour purifier le sang, pour chasser les mauvaises humeurs par transpiration, pour résister au venin, pour les fièvres intermittentes, pour la petite vérole, pour la peste ; la dose en est depuis huit grains jusqu'à deux scoupules. Le soye et le cœur mis ensemble en poudre font ce qu'on appelle „bezard animal” ; la dose en est depuis 6 grains jusqu'à un scrupule. [Le scrupule a 24 grains].

„La graisse de vipères est propre pour ranéfier les humeurs, pour exciter la transpiration ; on en donne dans les fièvres malignes, dans la petite vérole. Les serpents peuvent être préparés de la même manière, mais ils n'ont pas tant de vertu que les vipères.”

(Pharmacopée universelle, par Nicolas Lemery de l'Académie royale des Sciences, Docteur en médecine. Paris 1738).

VÉGÉTATION, FLORaison ET FRUCTIFICATION ANORMALES. (1)

(SUITE)

1934. Suite. Dans un verger, aux prises de Gargier, on peut admirer ces jours-ci un pommier chargé de fruits et dont toutes les branches portent des fleurs d'une très belle renne (Feuille d'avis de Neuchâtel du 23 octobre).

A Villars-le-Grand, district d'Avanches, on a récolté des pommes de terre, variété „Rouille fleurs”, parmi lesquelles se trouvaient un tubercule pesant un kg. et un second du poids de 1,500 kg. M. A. Matthey-Jeantet nous écrit de la Bourne „23 octobre, cueilli à la petite Saigneule trois fleurs de swerties bien ouvertes, épanouies „au ras du sol, pas de tige florale. Cueillette faite après la disparition de 20 cm. „de neige”. - 24, rapporté à l'hôtel un bouquet composé de fleurs de gentiane primulaire, de la g. ciliée, de la g. acaule et de la gentiane d'Allemagne. - 25, encore cueilli quelques belles fleurs de la gentiane acaule.” et Apples (Vaud), on peut voir chez M. H. Fazou, 3 betteraves pesant chacune 15 kg. (25 oct.). - A 1300 m. au-dessus de Sainte-Croix, on a cueilli quelques petites gentianes fleuries et des fraises des bois bien mûres. L'endroit où ces petits fruits ont été ramassés, était il y a quelques jours recouvert de près de 20 cm. de neige.

On nous communique de Dombresson (Val-de-Ruz) à la Feuille d'avis de Neuchâtel (27 octobre) sous le titre : „Récoltes tardives” : Le bel automne que nous vivons réserve de multiples surprises et des cueillettes inattendues! Cette semaine encore, nous avons pu dans nos forêts faire un bouquet de belles framboises et le jour suivant ramasser des fraises bien rouges et délicieuses au goût. Sur les flancs des talus les violettes ont reflouri comme au printemps. Les paysans entrent quelques charrues de reguinet.”

1) Voir „Rameau de Sapin” 1941, p. 7

Le 28 octobre, M. Charles Pinin, de l'hôtel de la Tourne, cueille une trentaine de fleurs de la gentiane acaule sur les hauteurs voisines. - Ses derniers jours d'octobre, on ramasse beaucoup de noisettes dans la région de la Tourne, principalement sous les buissons de coudriers, on rencontrait des amateurs avec des sacs remplis, c'est dire que la récolte était abondante.

Le 31, un Pontier a trouvé dans la région du Cachot une morille de 15 cm. de hauteur et quelques jours auparavant un Brenassier en avait cueilli une autre de même taille.

À Oulens (district de Moudon, Vaud) un cultivateur, en arrachant ses pommes de terre, a déterré un tubercule pesant 1310 grammes, de quoi faire une bonne friandise. - Au Mont-Pèlerin (1077 m.) sur Vevey, à la ferme Genton, on a fait une récolte de pommes de terre énormes, l'un de ces tubercules de forme normale pesait 1050 grammes.

À la mi-novembre, on a cueilli des violettes et des primevères bien épanouies à Crête (700 à 800 m. alt.), près de Panex-sur-Olon (Vaud). - À 1000 m. environ, sur la montagne de Chanderaz, en-dessous de l'Isle (Vaud) des promeneurs ont fait une récolte magnifique de chanterelles (27 novembre); fait à signaler vu la saison et les nombreuses gelées de cette fin du mois.

Le 28, le jeune Pinin, de la Tourne, cueille dans les pâturages une quantité de gentianes acaules bien ouvertes. - À la Croix sur Sutry (Vaud) un promeneur arrache une touffe de primevères portant des fleurs bien épanouies (1 décembre). Le 2, M. a. Strubley-Jeantet, ramasse encore à la Tourne, quelques gentianes fleuries, dont les bords des corolles sont légèrement jaunis par la gelée.

M. Alcide Gentil, des Ponts-de-Martel, a récolté le 7 décembre de belles chanterelles et une vingtaine de gentianes fleuries.

À Valeyres-sous-Rances (Vaud), on peut admirer dans un jardin un cognassier du Japon (*Chaenomeles japonica*). Cet arbre dont les fleurs naissent avant les feuilles est appelé communément "poirier du Japon". À la même date, à Crémières sur Chexbres, à 750 m. d'alt. un pommier est chargé de boutons, de fleurs, de nouvelles feuilles et de fruits! On écrit de Belmont (Vaud) le 13 déc., "on peut voir en plein champ, à Belmont, une plante de blé portant plusieurs épis, parfaitement formés. La plante a poussé après la moisson."

Des promeneuses ont cueilli dans les pâturages de la Chenille (au-dessous de 1300 m) sur Montmollin, le 16 déc. un beau banquet de gentianes acaules et printanières bien épanouies; d'autres promeneurs dans la région de la Tourne, ont aussi fait une ample cueillette de fleurs de la gentiane principalement.

Le 20, à 1050 m. alt., sur les Bonts du Socle, on laboure un champ; dans un jardin de Beau-Site, au Socle, on peut voir des perce-neiges en bouton, prêts à éclore; dans un autre jardin se voient des primevères bien ouvertes et des enfants reviennent de la forêt montrant leur cueillette de primevères.

À Buchillon, près de Lausanne, un propriétaire cueille des fraises mûres dans son verger (20 déc.)

(A suivre)

LE TEMPS EN 1940.⁽¹⁾

L'année 1940 fut très froide à Beuchatel. Sa température moyenne : $8^{\circ}3$, est inférieure de $0^{\circ}7$ à la valeur normale ($9^{\circ}0$). Le minimum thermique - $16^{\circ}4$ se produit le 19 janvier et le maximum $29^{\circ}8$ le 10 juin. Voici les températures moyennes de chaque mois ainsi que les valeurs normales correspondantes :

	Janv.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sépt.	Oct.	Nov.	Déc.
1940 :	-4°5	0°6	4°6	8°6	13°5	16°7	17°0	17°0	14°8	8°9	5°7	-3°2
Valeurs norm.	-0,4	1,1	4,3	8,7	13,1	16,6	18,6	17,8	14,5	8,9	4,2	0,6

Le mois le plus chaud par rapport à la valeur normale est novembre. Tous les autres mois sont à peu près normaux ou froids. La température fut particulièrement rigoureuse pendant les mois de janvier ($4^{\circ}1$ au-dessous de la normale) et de décembre ($3^{\circ}8$ au-dessous de la normale). Juillet a aussi eu une température assez basse. En moyenne, l'hiver fut très rigoureux, le printemps et l'automne normaux et l'été assez froid.

Comme 1939, l'année 1940 fut très arrosée. Il tomba 1178 mm. d'eau au cours de 179 jours, la valeur normale étant de 976 mm. Les mois les plus pluvieux sont septembre (189 mm), novembre (185), décembre (125) et les mois les moins pluvieux mai (43 mm), janvier (51 mm) et août (57). Il neigea 5 jours en janvier, 8 jours en février, 6 jours en mars, 2 jours en octobre, 2 jours en novembre et 12 jours en décembre. La dernière neige du printemps tomba le 30 mars et la première de l'automne le 29 octobre.

La durée d'insolation : 1632,2 heures est normale. Le mois de février fut peu ensoleillé avec 26,2 heures seulement (valeur normale : 5,0 heures). Pour les autres mois, la quantité de soleil ne s'écarte pas beaucoup de la valeur normale.

Le mois de mars fut particulièrement orageux en 1940. Le 14, un ouragan passa sur notre région, déracinant des arbres et arrachant même le toit de plusieurs maisons. Le mois de février est remarquable pour son humidité relative de l'air qui dépasse de 6% la valeur normale. Cette humidité excessive est due au brouillard qui apparut au cours de 14 jours, ce qui est rare pour février.

En résumé, l'année 1940 fut surtout extraordinaire au point de vue thermique. Le mois de janvier a été néfaste à l'agriculture car le gel a causé de gros dégâts aux cultures semées en automne qui n'étaient pas protégées par une couche de neige suffisante. Il faut remonter à l'année 1895 pour retrouver un mois de janvier aussi froid. Concernant décembre, depuis que l'on fait les observations météorologiques à l'Observatoire de Beuchatel (1864), il n'y en a quas quatre années plus froides, c'est-à-dire 1879 (température - $8^{\circ}2$), 1871 (- $5^{\circ}1$), 1890 (- $4^{\circ}5$) et 1917 (- $3^{\circ}3$). Notons encore que les premières hirondelles apparurent à Beuchatel le 18 avril et que ce même jour, on entendit pour la première fois le chant du coucou.

E. Guyot.

¹⁾ Voir : "Rameau de Sapin" 1940, n° 2, p 23.